



HAL
open science

Biologie et culture : un dialogue impossible ?

Agnès Lainé

► **To cite this version:**

Agnès Lainé. Biologie et culture : un dialogue impossible ? : Questions autour de “ l’identité biologique ” du XVIIIe siècle à nos jours. Bulletins et Mémoires de la Société d’anthropologie de Paris, 2000, 12 (3-4), pp.439-453. hal-00436040

HAL Id: hal-00436040

<https://hal.science/hal-00436040>

Submitted on 25 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Biologie et culture : un dialogue impossible ?
Questions autour de « l'identité biologique »
du XVIIIe siècle à nos jours

Agnès Lainé

Docteur en histoire de l'Université Paris I / Centre de Recherches Africaines

Chercheur associé du laboratoire U.P.R.E.S.A. n°8054 (Paris I – CNRS)
« Mutations africaines dans la longue durée. Histoire, sociétés, pouvoirs »

paru dans

Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris,
tome 12, n°s 3-4, déc.2000, 439-453.

Biologie et culture : un dialogue impossible ?

Questions autour de « l'identité biologique » du XVIIIe siècle à nos jours

Depuis quelques années, la montée et la virulence des particularismes nationaux ou ethniques provoquent l'attention des observateurs. Aussi assiste-t-on à une floraison de recherches dans les sciences humaines autour du thème des identités collectives. Face à la mondialisation des échanges, les groupes éprouveraient le besoin de resserrer leurs liens autour d'une solidarité forgée par une expérience commune. Mais de quels groupes et de quelle expérience s'agit-il ? On reste frappé par les arguments des propagandes « nationalistes » ou « ethniques » pour définir ces identités, où l'Autre est décrit comme étranger, différent par nature : la remontée de l'argument biologique dans le social jette un défi à la compréhension des chercheurs qui avaient cru, autrefois, en avoir fini avec l'affirmation de soi par la race.

Mais est-ce la même chose d'ailleurs ? Les anciennes terminologies assignées à ces groupes par les siècles précédents ont-elles encore une pertinence pour désigner ce dont il s'agit : nations, nationalités, ethnies, races, sociétés, minorités ? Et puis, y a-t-il une identité biologique, ou n'est-ce là que pur fantasme de peuples ou d'idéologues à la recherche de slogans faciles et définitifs ? Il n'est pas certain que les réponses faites par les chercheurs dans les années 1960 autour de la dénonciation des concepts de race soient encore adéquates ou suffisantes, puisqu'elles n'ont pas permis de dissiper les ambiguïtés. Il faut encore réfléchir et travailler. La réflexion que nous proposons ici ne prétend pas résoudre une si vaste question ; elle vise seulement à reprendre le fil d'une histoire interrompue dans le cours de ce siècle, lorsque les sciences humaines se sont définitivement détournées de l'anthropologie physique, estimant pour leur part que les groupes qu'elles étudiaient existaient avant tout grâce à des liens sociaux et historiques, et que l'argument biologique n'avait servi qu'à creuser les charniers de la deuxième guerre mondiale.

Pour examiner le lien possible entre biologie et culture, il faut nous tourner vers l'anthropologie physique avec des questions ouvertes : que pouvons-nous apprendre, nous historiens, ethnologues, sociologues, linguistes, de la recherche sur la biologie des peuples commencée voici plusieurs siècles, lorsque les sociétés d'Europe en ont rencontré d'autres ? Cette question est beaucoup plus complexe qu'il peut paraître : elle suppose qu'on s'attache à comprendre la nature des liens et des oppositions qui ont marqué les disciplines dans ce domaine au cours de l'histoire. Elle suppose aussi qu'on fasse le point sur les différences d'approches, de concepts, de méthodes, qui creusent l'incompréhension entre les chercheurs aujourd'hui encore. Il s'agira nécessairement d'un survol, de quelques réflexions tirées d'une certaine expérience de l'interdisciplinarité au cours de recherches récentes sur les travaux d'anthropologie physique en Afrique au XXe siècle (Lainé, 1998).

Mise en place d'une histoire naturelle de l'homme

Y a-t-il une identité biologique, comment se définit-elle ? Avec quels moyens, objets, techniques, démarches ?

Il est peut-être utile de remonter assez loin pour rappeler que, bien avant de se poser la question des identités particulières de telle partie de l'humanité, c'est l'identité même de l'Humain qui a été le centre du débat en Occident depuis que cette question a pu être posée en dehors du contexte théologique. Depuis Aristote, la caractéristique de l'Homme était l'immortalité de l'âme, une et indivisible. Puis les progrès de l'anatomie, d'une part, et les récits de voyage à travers le monde, d'autre part, ont convergé au XVI^e siècle pour donner naissance à une histoire naturelle de l'Homme et de sa diversité. La découverte de mondes peuplés d'êtres à la fois mêmes et différents a fait émerger la question de l'humain en termes de degrés : plus ou moins humains, plus ou moins semblables à soi... La démarche comparatiste est au cœur de la méthode de l'anthropologie physique jusqu'à aujourd'hui.

Les milliers d'espèces nouvelles rapportées par les voyageurs au long du XVIII^e siècle ont nécessité l'invention de systèmes de classement sans lesquels ce foisonnement n'eût été que chaos. Comme l'exprime G. Boëtsch (1993), ordonner, classer, ranger tend à rendre le monde intelligible. Il se forge à cette tâche un nouveau sens de la nature qui implique à la fois la décomposition d'un tout en une série d'éléments et la réorganisation de ces éléments en un faisceau de relations stables formant système. L'inventaire, le classement et la mise en forme des catégories font apparaître les relations naturelles qui unissent ces catégories. Cette démarche a fourni au long des XVIII^e et XIX^e siècles des preuves éclatantes de son efficacité dans des domaines scientifiques très différents (physiologie, astronomie...), ce qui explique que les Occidentaux y aient été très attachés. Un des résultats les plus brillants de cette procédure fut la notion d'évolution. L'étude comparative des espèces conduisit Lamarck et ses successeurs transformistes à concevoir, comme seule possible explication des observations, que les espèces se sont transformées les unes à partir des autres à partir d'une souche commune. Désormais le vivant avait une histoire ; une histoire naturelle.

Les études comparatives et le rapprochement de ces espèces avec leur distribution dans l'espace, ont fait apparaître aussi la notion d'acclimatation au milieu (on dira adaptation plus tard), notions présentes dès avant Lamarck, chez Buffon : *« J'admettrais trois causes qui toutes trois concourent à produire les variétés que nous remarquons dans les différents peuples de la terre. La première est l'influence du climat, la seconde qui tient pour beaucoup de la première est la nourriture, et la troisième qui tient peut-être encore plus à la première et à la seconde sont les mœurs »* (Buffon, 1792).

L'importance plus ou moins grande attribuée à l'influence du milieu dans le développement des caractères « raciaux » est une des grandes lignes de démarcation dans les débats depuis le XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui. C'est un débat scientifique, mais aussi idéologique, qui traverse tout le XIX^e et le XX^e siècle. Pour certains, l'action du milieu induit les différences morphologiques et physiologiques. Pour d'autres, les différences sont structurelles et ne sont pas susceptibles d'être réduites, ni par l'action du milieu ni par les unions entre membres de groupes différents. Une grande difficulté est d'expliquer à la fois comment les groupes présentent des caractères stables d'une génération à l'autre, du moins le pensait-on, et comment, s'ils étaient stables, des changements étaient possibles.

Quelle que soit la position adoptée, les anthropologues se sont accordés au XIX^e et une grande partie du XX^e, à reconnaître la réalité de séparations suffisamment constantes pour que l'inventaire des caractères physiques apparaisse comme une démarche légitime (cela a-t-il un rapport avec l'entreprise coloniale qui s'affirme au même moment ?). Si les caractères sont liés au milieu, la permanence pourrait en être assurée par trois facteurs :

- l'endogamie,

- l'action continuelle du milieu,
- « l'héritage atavique » en cas de « métissage ».

Le troisième facteur, l'atavisme, provient d'une théorie dépassée de l'hérédité, mais les deux premiers sont toujours présents dans les raisonnements contemporains, ce qui appelle quelques commentaires :

L'endogamie. Les populations sur lesquelles l'anthropologie travaille sont considérées comme des groupes d'individus à l'intérieur desquels les unions sont plus fréquentes qu'avec l'extérieur. Certains appellent cela un « dème ».

Cette notion est capitale dans le débat sur les identités car « l'ethnie », qui a été l'unité biologique des anthropologues physique pendant des décennies, recouvrait cette même définition. Il est postulé que la langue commune, le territoire commun, un mode de vie commun, sont des circonstances favorisant l'endogamie. Ces circonstances caractérisent en général « l'ethnie », mais il s'agit bien de généralités et de suppositions. De fait, il semble qu'aujourd'hui qu'on appelle cette unité un « dème » tout en utilisant des nomenclatures ethniques en tant que dèmes. Or, si l'on a créé le dème, c'est bien parce qu'on avait conscience que l'ethnie n'est pas un dème... On y reviendra, en gardant à l'esprit que, si l'on considère que sont distinctes ces deux catégories, « dème » et « ethnie », la question se pose des critères et des méthodes applicables pour les distinguer. Et comment appliquer ces méthodes à des données produites antérieurement à cette distinction (à l'époque coloniale par exemple) ?

L'action du milieu. La question se pose toujours de la dimension temporelle au sein du couple hérédité-milieu : comment évaluer la vitesse des transformations morphologiques en cas de changement drastique des conditions du milieu, que sait-on maintenant de la stabilité des caractères anthropométriques dans le temps ? Quelles significations, au plan évolutif, faut-il donner aux modifications morphologiques de faible amplitude qui caractérisent l'espèce humaine ? Les biologistes n'ont pas fini de répondre à ces questions qui ont fait l'objet, dans le passé, d'approches diverses en fonction des connaissances sur l'hérédité, mais aussi des contextes politiques nationaux et internationaux dans lesquels ces questions se sont inscrites. Ainsi, au XIXe siècle, dans la conception lamarckienne, le milieu est un paramètre passif. Le vivant s'adapte progressivement dans une direction donnée. La diversification sera faible dans un tel schéma. Avec Darwin, le milieu devient le principal agent sélectif et le grand moteur de l'évolution. Mais la sélection naturelle ne pouvant agir que sur une diversité préalable, il faut que le vivant tende à produire des différences dans toutes les directions et sans aucun plan préétabli : c'est sans doute, de Darwin, l'idée la plus personnelle et la plus pérenne. Il est d'ailleurs intéressant de relever que cet aspect de la théorie de Darwin (la diversification) a été moins utilisée que son pendant (la sélection) par les idéologies se réclamant du darwinisme.

A la fin du XIXe siècle, la théorie darwinienne a connu une sorte d'éclipse car elle a suscité beaucoup de critiques dont les plus importantes étaient des objections scientifiques au sujet de la capacité de la variation (selon Darwin) à faire passer un individu d'une espèce à une autre en ayant des chances de se reproduire et donc de transmettre son hérédité à une descendance (Gayon, 1992). Ces critiques étant d'ordre statistique, c'est pour les contrer que certains chercheurs britanniques autour de Darwin ont développé une nouvelle science qu'on n'appelle pas encore génétique des populations : la biométrie. Son fondateur, Francis Galton, et ses collaborateurs et successeurs se sont appliqués à mesurer des caractères variés dans des populations afin d'en étudier statistiquement la variation et l'héritabilité : taille, poids, mesures anthropométriques diverses, mais aussi mesure de performances physiques et

intellectuelles... Soucieux d'améliorer les lignées, y compris humaines, ces chercheurs furent aussi à l'origine des conceptions eugénistes en matière de politique sociale.

Les recherches se sont nourries d'autres apports de la biologie au cours de la première moitié de ce siècle :

- La détermination du processus d'hérédité par Gregor Mendel, dont l'apport fondamental est d'avoir révélé que les caractères héréditaires se transmettent indépendamment les uns des autres.
- La théorie chromosomique de l'hérédité (Thomas Hunt Morgan) : le code génétique se trouve dans le noyau de la cellule. Les caractères sont portés par des gènes présents sur des filaments appelés chromosomes et sont enfilés sur ces chromosomes « à la manière de perles sur un collier ».
- Découverte capitale dans un tout autre domaine de la biologie : les groupes sanguins. En 1900, Landsteiner met en évidence les groupes ABO. Cela se prolonge avec la découverte du système rhésus, puis de quelques autres groupes sanguins jusqu'à la deuxième guerre mondiale. C'est la notion d'identité biologique individuelle qui apparaît : chaque personne peut avoir une biologie différente de celle de son voisin, de son père ou de sa mère. De plus, on s'aperçoit que la distribution des groupes sanguins est corrélée à la géographie (Hirschfeld, 1919). Cela s'annonce passionnant : comment ces caractères se distribuent-ils, comment expliquer ces polymorphismes, peuvent-ils nous renseigner sur les processus d'évolution, sur la préhistoire ? Ces découvertes, du reste, produisent le matériel que les biométriciens attendaient : des caractères dont on connaît l'hérédité, qu'on peut isoler les uns des autres, quantifier dans un aller-retour entre théorie, simulations statistiques et observations empiriques. On attend d'eux qu'ils éclairent les modifications génétiques qui surviennent au sein des populations et entre les populations. C'est cela, la génétique des populations. Plus tardivement, ces développements théoriques ont rejoint la recherche anthropologique pour donner naissance à une anthropologie dite biologique ou génétique.

Donc, depuis le dernier tiers du XIXe siècle jusqu'à une date récente (années 1970 à peu près), il y a eu développement parallèle de deux démarches anthropologiques. L'une, que nous venons de décrire, émane d'une recherche théorique sur l'hérédité, la variation et la sélection dans les populations ; l'autre s'occupe de caractériser les populations humaines en fournissant des données tant aux biométriciens qu'aux anthropologues de la diversité humaine : c'est la démarche typologique de l'anthropologie physique « de terrain ». Les deux démarches se sont rejointes petit à petit dans la deuxième moitié de ce siècle, mais avant cela, ces recherches de terrain se sont développées dans un contexte très particulier qu'il convient de comprendre pour en soumettre les résultats à la critique la plus constructive. Jusqu'en 1950 à peu près, les données ont concerné le squelette et la morphologie.

L'époque coloniale : l'anthropologie physique de terrain

La démarche d'inventaire et de catégorisation du monde vivant, dont on a parlé plus haut, a subi quelques déplacements de son sens et de ses fins en vue des besoins de l'expansion coloniale de la fin du XIXe siècle. M.N. Bourguet (1999) a récemment exposé que de nombreux travaux historiques ont, depuis près de deux décennies, mis en évidence combien l'expansion européenne s'est appuyée sur des savoirs et des techniques autant que sur des capitaux. Ces recherches ont appréhendé la pratique scientifique comme un lieu d'élaboration d'une maîtrise du milieu, qui fit des européens les maîtres et les possesseurs des

environnements conquis. Loin d'être de simples relais techniques pour des politiques décidées en amont, ces naturalistes se sont trouvés en mesure d'exercer par leur expertise une influence directe sur les orientations économiques, sociales et politiques. En ce qui concerne les « ressources humaines », le colonisateur, quelle que soit sa nationalité d'origine, a également fait preuve d'un souci de « bonne gestion » qui l'a porté parfois à utiliser les groupes ethniques pour des activités spécifiques, en fonction des qualités qu'il lui reconnaissait. Ainsi les Nyamwezi de Dar-es-Salaam, « dociles et connaisseurs de la chose agricole », ont-ils été déportés sur des plantations allemandes de Tanzanie ; les Manyema, leurs voisins réputés agressifs étant utilisés pour des tâches de sécurité en ville. Des exemples de cette sorte ne sont pas rares dans l'histoire de l'Afrique au XXe siècle. L'illustration la plus manifeste de cette « gestion rationnelle » des populations africaines, la plus lourde de conséquences aussi, a été la délégation de pouvoirs politiques ou administratifs à des groupes ethniques jugés plus « évolués ». C'est ce qu'ont pratiqué les Anglais dans le cadre de l'administration dite « *d'indirect rule* » en Ouganda, ou les Belges au Rwanda-Burundi (Lainé, 1999).

Or, la gestion des hommes s'appuie sur un savoir : dès avant le grand mouvement d'expansion du dernier tiers du XIXe, les principales missions d'exploration comprenaient toutes un médecin aux solides connaissances en sciences naturelles. L'ethnographie relevait alors, aussi, des sciences naturelles. Les stratégies personnelles, professionnelles et institutionnelles se sont saisies du contexte créé par la colonisation, contexte qu'elles ont largement contribué à créer d'ailleurs, si l'on en croit les recherches récentes sur les sociétés savantes (Lejeune, 1993 ; Osborne, 1994 ; Sibeud, 1994 et 1999 ; Bonneuil, 1999). Ces travaux convergent pour nous montrer la création de groupes d'influence constitués de savants naturalistes, anthropologues, explorateurs, géographes de cabinets et publicistes favorables à l'expansion, alors même que les milieux d'affaires et les hommes politiques étaient extrêmement réticents devant cette aventure.

De même, le Museum a mis en place un enseignement pour les voyageurs, inauguré par Milne-Edwards. Celui-ci voyait dans l'expansion coloniale un enjeu essentiel de « *cette lutte pour l'existence, à laquelle sont condamnées les nations autant que les espèces [...] Dans cette lutte, ce sont les mieux armés qui réussiront et les armes les plus sûres seront celles fournies par la science* ». Selon C. Bonneuil (1999), le type d'expertise scientifique qu'il prônait s'articulait autour de la notion d'inventaire :

« Il s'agit [...] de tirer parti de ces possessions nouvelles et, pour cela, il faut savoir ce qu'elles produisent, par quelles races d'hommes elles sont habitées, quelle est leur faune, quelles est leur flore, quels sont les métaux que le sol renferme, etc. C'est seulement à cette condition qu'on peut commencer l'exploitation fructueuse. »

En Afrique, les médecins et pharmaciens de la Marine et des Colonies faisaient le lien entre culture naturaliste et culture coloniale ; ils publiaient, correspondaient avec des sociétés savantes, diffusaient cette culture dans les réunions mondaines sur place et en métropole, suscitaient des émules. E. Gran-Aymerich (1999), dans son étude sur l'histoire de l'archéologie, a également montré toute l'importance de cette curiosité d'amateur pour le développement de la discipline et la promotion des recherches. Par ailleurs, la reconnaissance de sociétés savantes métropolitaines étaient des critères importants de la sélection de l'élite militaire et administrative. Souvent, ces médecins-naturalistes ont poursuivi leur carrière dans l'administration coloniale. En somme, la curiosité naturaliste permit tout d'abord de construire l'identité du colonisateur.

La phase d'organisation des colonies achevée, la phase d'inventaire céda le pas à la « mise en valeur » (Bonneuil, 1999). Les gouverneurs retirant peu à peu leur soutien aux missions d'inventaire scientifique, ces savants furent concurrencés sur le terrain par des spécialistes recrutés par l'administration en vue de ses besoins. Ceci eut pour effet, parallèlement, de promouvoir le chercheur « de terrain » au détriment du chercheur « de

cabinet ». Quels ont été l'action et le rôle de ces chercheurs dans la constitution des nomenclatures africanistes puis, de là, dans la constitution des identités africaines contemporaines ? Provisoirement on se ralliera à l'opinion selon laquelle les efforts ont été de donner des bases scientifiques à un corpus de classifications empiriques constitué par les récits de voyageurs de l'époque précédente, beaucoup par les missionnaires. Les savants ont pu faire des regroupements relevant de leurs disciplines propres, ainsi les classifications de Vallois au sujet des peuples soudanais, sahéliens ou guinéens en AOF, mais ces catégories n'ont pas été opératoires pour la politique ni pour la sociologie africaines (Lainé, 1998). On a aussi distingué de grands ensembles fondés sur la forme des cheveux, laineux, crépus ou en grains de poivre, mais ces critères n'ont pas fixé d'ensembles cohérents et durables. Dans l'historiographie africaniste, les seules catégories ayant prétendument une définition physique, bien que non exclusivement, ont été des divisions très générales : le « Nègre », le « Hamite », le « Négrille » (avec ses sous-divisions plus ou moins claires entre « pygmée », « hottentot », « bushmen »), sortes d'émanations de trois grands rameaux originels, à rattacher selon des modalités variées au découpage de l'humanité en races blanche, noire et jaune. Les populations contemporaines étaient envisagées comme résultant à des degrés divers d'un mélange entre ces trois « souches ». Là encore, il s'agit de découpages antérieurs à la période coloniale. Mais il est certain que les travaux de la période coloniale proprement dite, en s'efforçant d'en préciser le contenu, en ont accentué lourdement la portée et les clivages.

L'essentiel des efforts ayant porté sur la typologie des populations, il faut rappeler que cette démarche consiste en un traitement de l'information issu de la classification des espèces mais différant en ceci : on ne peut pas délimiter facilement les types comme on le fait des espèces, lesquelles, n'étant pas interfécondes, sont séparées par une barrière naturelle. A l'intérieur d'une espèce unique comme l'espèce humaine, cette barrière n'existe pas. Pourtant, à l'instar du système linnéen, la typologie était censée mettre en évidence les relations de parenté généalogique des groupes humains. On partait du postulat qu'il existe davantage de points communs entre les individus d'un même groupe qu'entre des individus appartenant à des groupes différents. Malgré cela, comme on constatait une grande disparité interindividuelle dans les mesures (en effet, les mesures font apparaître des différences entre les individus à l'intérieur même des groupes envisagés), il fallait admettre comme donnée caractéristique non plus un fait ou un ensemble de faits qualitatifs, mais une fourchette statistique : le volume crânien est toujours un chiffre moyen calculé à l'intérieur de deux mesures, un minimum et un maximum. L'ensemble de ces moyennes répertoriées sur le squelette définit un modèle : le « type ». Le type idéal, c'est-à-dire le type moyen pour toutes ces mesures, est une construction statistique qui peut ne pas exister réellement. Quant au groupe de référence, il peut s'agir d'un groupe national, ethnique, linguistique, géographique ou autre. La difficulté est de donner de la signification aux résultats, signification qui n'apparaîtra que par comparaison avec d'autres groupes. Deux démarches sont possibles :

- Ou bien on postule que les résultats traduisent une parenté entre ces groupes, ce qui est la démarche « classique », pratiquement la seule jusqu'à la fin des années 1950. Elle s'applique d'une part à la comparaison des populations modernes entre elles, d'autre part à la comparaison de populations d'époques différentes en vue de faire apparaître d'éventuelles filiations.
- Ou bien on pense que les résultats traduisent une relation au milieu, démarche dite « biométrique »¹. Elle étudie la morphologie comparée des populations, en corrélation notamment avec des facteurs climatiques (températures, ensoleillement, hygrométrie, altitude), plus rarement avec des facteurs économiques (agriculture, élevage, nomadisme).

¹ Et qui n'est plus la biométrie de Francis Galton.

Il est possible de panacher les deux approches. La difficulté réside, bien sûr, dans l'interprétation des données.

Une transition difficile :

A partir de 1945-1950 s'ouvre une nouvelle étape, lorsque l'on commence à inventorier la diversité des groupes sanguins et que cet inventaire prend une dimension anthropologique (Lainé, 2000). Cela s'accomplit dans un contexte très différent de l'avant-guerre, pour trois raisons au moins :

- L'étendue des massacres perpétrés au nom de la « race », conduisent à remettre en question le concept et, surtout, à le clarifier. Une commission d'experts réunie par l'Unesco en 1951 s'accorde à lui reconnaître un statut exclusivement biologique. De ce fait, la « race » reste l'objet par définition et par excellence des anthropologues « physiques » qui se sentent investis de la mission d'en préciser le contenu. Ce sont leurs efforts dans ce sens, dans les quarante années suivantes, qui ont abouti à la destruction même du concept puisqu'il s'est révélé vide de contenu. La tendance toutefois, perceptible dès 1950, fut de remplacer cette unité anthropologique qu'était la « race » par l'unité ethnologique, créant de grandes confusions comme on l'a dit plus haut.
- La décennie 1950 démarre sur la conviction que la période coloniale durera encore longtemps, mais elle s'achève sur l'indépendance de nombreuses colonies.
- C'est aussi une décennie où s'affirme l'hypothèse, de mieux en mieux étayée par les découvertes d'hominidés fossiles, d'une origine africaine de l'humanité. Cela oblige les Occidentaux à reconsidérer la question de leur parenté généalogique avec les Africains.

C'est donc une période de bouleversements scientifiques, politiques et idéologiques. Les travaux témoignent d'avancées considérables puisque, dès la fin des années 1960 (bien que plus tard du côté de l'anthropologie française), la perspective adaptationniste retrouve sa place dans les travaux : le milieu, mais aussi les actions humaines, sont à nouveau au cœur de la différenciation génétique. Mais on observe aussi de profondes résistances à considérer les « ethnies » autrement que dans une approche significativement biologique, traduisant des relations de parenté et reflétant le statut administratif affecté à cette ethnie par le colonisateur. C'est ainsi que, tant qu'a persisté l'emprise occidentale sur l'Afrique, la pression idéologique a contraint certains auteurs à faire cadrer, dirait-on, les nouvelles données génétiques avec les anciennes nomenclatures (Lainé, 1998).

Par ailleurs, l'approche typologique a été critiquée à partir de 1950, en tant surtout qu'elle concernait la démarche « classique » et qu'elle était réalisée sur des caractères anatomiques. Cette critique a été formulée par des généticiens (après W.C. Boyd, 1940 et 1950) préconisant d'utiliser des marqueurs sérologiques –groupes sanguins– dont l'hérédité est connue, qui sont des caractères isolables et quantifiables, au contraire des caractères régissant les formes et les mesures du squelette. A partir du milieu des années 1960, des travaux comme ceux de Jean Hiernaux ont montré que des caractères morphologiques comme la taille sont sujets à des variations très rapides ; également le rapport poids sur taille, la largeur du nez, la quantité de mélanine sous-cutanée sont soumis à de très fortes pressions sélectives. C'est pourquoi, selon certains, l'étude du squelette serait mieux appropriée à l'approche biométrique et il faudrait réserver l'approche historico-phylogénétique aux « marqueurs » génétiques (Langaney, 1977).

Des méthodes précédentes, les méthodes comparatiste, empirique et statistique demeurent, mais il fut préconisé de construire l'objet d'étude en tenant compte des caractéristiques de

l'ensemble de la population sans se référer à un type (Hiernaux, 1981). On fait place davantage à la variation, aux « tendances » statistiques, aux gradients de fréquences, aux « clines ». L'interprétation des données découle de méthodes statistiques complexes visant à rendre compte de la masse des données : distances génétiques, analyses multivariées, analyse des composantes principales...

Du point de vue des sciences humaines toutefois, des problèmes persistent. Ils proviennent, selon nous, d'un manque d'interdisciplinarité dans l'élaboration des modèles et des interprétations :

- 1) Les historiens dont l'auteur du présent texte fait partie, peuvent être frappés par l'absence de la dimension chronologique dans l'analyse des faits impliqués. En dehors des dizaines de milliers d'années avancées par les généticiens pour dater l'émergence de l'Homme « moderne », on ne constate nul souci de dater les divergences génétiques entre les groupes humains. Or, autant la mise en catégories du monde est la démarche signifiante du naturaliste, autant c'est la chronologie qui, pour l'historien, donne son sens aux observations. La chronologie, même relative, permet, en situant ce qui est antérieur de ce qui est postérieur, de proposer des enchaînements de causes et d'effets. Serait-il possible de dater l'émergence de certains traits morphologiques, de certains variants sérologiques ou génétiques ? Pourrait-on les relier à des transformations du milieu, à modifications technologiques, à des mouvements de population dans l'espace ?
- 2) Si cette la préoccupation temporelle n'est pas au cœur des travaux de biologie humaine, c'est peut-être en raison de l'échelle de temps considérée. Les études historiographiques concernant les travaux de typologie des sociétés africaines montrent que ce qui anime les chercheurs est la période des lointaines origines. Certes, on ne fera pas l'injure de penser que ce qui est situé sur les graphiques sous les noms de « wolof », « bambara », « pygmée » sont pour eux des groupes datant de la préhistoire : ils ne sont, avec leurs caractéristiques actuelles, que des brins du « fil d'Ariane » conduisant –peut-être– vers une situation préhistorique à reconstituer. Mais, s'il s'agit de préhistoire et non d'histoire, il faut alors afficher cela clairement et éviter de nommer ces groupes, qui, eux, sont des groupes historiques, induisant par là des confusions graves entre le groupe historique et les quelques éléments somme toutes fossiles de sa « biologie collective ».
- 3) Mais cela suffirait-il ? Même s'agissant de préhistoire, les résultats suscitent une certaine perplexité. Il y a des divergences notables de conception sur les relations que les groupes humains entretiennent dans le temps et l'espace, entre les modèles de peuplement proposés par l'anthropologue et les observations des sciences humaines sur des périodes plus récentes. Ainsi, certains chercheurs persistent à produire des modèles construits sur des arborescences, laissant à penser que les populations sont toujours perçues comme des unités évolutives, alors que cette conception n'a plus cours. Ainsi est-ce le cas du modèle de l'équipe Cavalli-Sforza, Menozzi et Piazza (1994). Ces auteurs relient la plupart du temps les gradients de distributions génétiques aux migrations de certains groupes, elles-mêmes reliées aux révolutions culturelles (idée que les hommes se déplacent avec leurs gènes et leurs inventions). A côté du paradigme de la phylogenèse, très ancien, dans lequel s'inscrivent ces modèles, d'autres théories semblent soumises à celui de la « tache d'huile », sorte d'héritage des modèles diffusionnistes du XIXe siècle où les groupes humains se dispersent par dissémination autour d'un centre. C'est une nouvelle version de la ramification des groupes humains, par laquelle on admet en sus que ces groupes continuent d'échanger leurs gènes avec d'autres sur un territoire périphérique, après leur individualisation. En

conséquence, les groupes dont la biologie révèle quelques différences remarquées avec leurs voisins sont, comme par le passé, pointés d'une différence « d'origine » sans qu'on recherche la plupart du temps les causes constitutives de ces différences, éventuellement historiques ou sociologiques.

- 4) Nous avons déjà exposé plus haut la gêne qu'on peut éprouver devant les ambiguïtés qui résultent de la notion de « dème ». La notion « d'ethnie biologique » devrait avoir disparu en même temps que celle de « population naturelle ». Or, s'il est admis que ces groupes ont une définition sociale, un niveau d'endogamie élevé est censé leur conférer des caractéristiques physiques spécifiques. Le problème est que ceci n'est pas souvent vérifié sur le terrain. Les groupes connus sous une dénomination quelconque –il peut s'agir de groupes ayant en commun des caractères morphologiques et/ou un certain mode de vie (pygmées), de groupes linguistiques (bantus par exemple) ou d'ensembles régionaux, mais plus souvent de groupes « ethniques »– sont considérés comme « dèmes » par commodité, sans grand souci de ce qui fonde l'appartenance de leurs membres à ces groupes. Mais, répondra-t-on, l'anthropologue devrait-il s'interroger chaque fois sur l'identité de groupes qu'il n'a pas créés, sur la pertinence des critères d'appartenance, mesurer le degré d'endogamie des unions –légitimes ou non ? Est-ce de son ressort ? Est-ce compatible avec ses moyens d'investigation sur le terrain et son souci d'efficacité ? La réponse dépend de ses objectifs scientifiques. Pour l'historien ou le sociologue, ces définitions sont essentielles dans une recherche sur la nature des liens sociaux ; il est possible que cette question ne soit pas prioritaire aux yeux d'un chercheur en anthropologie physique. Les réflexions que nous avons développées plus haut apporteront peut-être une première explication à la permanence de ces ambiguïtés : dans le contexte d'un effort focalisé vers la recherche d'une préhistoire de l'Humanité, dépassant très largement les particularités géographiques et sociologiques de tel groupuscule, la pertinence de la notion de dème n'apparaît pas comme une priorité. Peut-être serait-ce la tâche d'un épistémologue ? Disons-le tout net, le recours à la « commodité » n'est pas acceptable ; il marquerait que l'anthropologie physique ne tient pas compte des événements qui se sont déroulés depuis que J. F. Blumenbach (1775) a indiqué qu'il désignait comme races « par commodité » les différentes catégories géographiques qu'il décrivait. Est-on incapable, vraiment, de désamorcer ce problème des catégories humaines ?
- 5) Enfin, dans la foulée de ce qui vient d'être dit se pose le problème épineux de la critique des sources, notamment en matière d'échantillonnages, puisque beaucoup de données actuellement disponibles proviennent d'une époque où l'on croyait aux races, à l'ethnie biologique, où la recherche d'individus représentant un type « pur » était une procédure courante et parfaitement admise. Est-il possible de dissocier ces données du contexte qui les a produit ? On a renoncé à la recherche de types « purs ». Pourtant l'application la plus élémentaire du protocole scientifique est bien toujours, en matière d'échantillonnage, d'évacuer les individus « mixtes » du point de vue de l'ascendance ethnique. Quelle est alors la signification profonde de cette mesure ? Et quel en est l'impact, à terme, sur la perception que les populations ont d'elles-mêmes et de leur identité ?

Enfin, assez sérieux semble un obstacle épistémologique qu'au fond Darwin avait pointé du doigt : le rôle du hasard dans l'évolution. Après avoir connu une éclipse quasi séculaire au profit de la sélection, il semble que cette notion de hasard ait pris une part croissante dans les théories. Le hasard, ce sont d'abord des mutations, des recombinaisons aléatoires, mais surtout la dérive génétique et l'effet du fondateur. Il s'agit de fluctuations génétiques liées à l'échantillonnage dans la reproduction des populations. On sait que tous les gènes présents à

une génération ne sont pas reproduits. Un reproducteur ne transmet que 50 % de ses gènes à chaque fécondation, « au hasard ». A la longue, certains gènes, surtout les gènes rares, peuvent disparaître. Un autre événement de fluctuation survient lors des événements de fondation des colonies : un petit groupe d'individus quitte son peuple d'origine ; il emporte avec lui un échantillon de gènes qui peut, en toute probabilité, n'être pas du tout représentatif de son groupe initial. Au résultat, la population fille aura une composition génétique sensiblement différente de la population mère. Ces phénomènes, affectant surtout les populations d'effectifs réduits, ont joué dans préhistoire et de l'histoire ancienne des rôles plus importants que durant les siècles récents. Ils ont révélé leur ampleur au cours de ces dernières décennies, au fur et à mesure que la composition génétique des populations humaines était mieux connue. Aussi le hasard peut-il être un obstacle sérieux à l'interprétation des données. Dans la littérature sur l'Afrique à partir des années 1950, la dérive génétique était çà et là un argument invérifiable, permettant d'orienter les interprétations dans la direction souhaitée. Depuis lors, la théorie des gènes neutres, le recours aux schémas stochastiques et les travaux sur les gènes coalescents ont renouvelé les modèles de la différenciation génétique. Mais dans la diversité des possibles, des choix sont à faire, et le statut de l'hypothèse « la plus probable », paraît bien fragile. Il nous inciterait à conclure sur cette question prospective : tout cela ne fait-il pas du hasard un concept fort pour la réflexion sur l'histoire des hommes, au XXI^e siècle ?

Les historiens sont demandeurs d'informations concernant des périodes de l'histoire pour lesquelles, en particulier, ils ne disposent pas d'information écrite ou orale fiable. Ils sont intéressés lorsque les archéologues, les paléo-anthropologues, leur révèlent des éléments culturels ou biologiques de populations anciennes ayant –ou n'ayant pas– de liens de filiation avec certaines sociétés contemporaines. Ils sont avides, comme les anthropologues, de comprendre les interactions entre les faits socioculturels et biologiques dans l'évolution historique d'une région. La démarche typologique persistante paraît peut-être, de prime abord, plus discutable, mais si les difficultés que nous venons d'exposer pouvaient être levées, nul doute que le dialogue entre nature et culture pourrait être réamorcé. Et l'on avancerait dans la compréhension de l'histoire des sociétés humaines.

Ces réflexions, que l'on souhaite constructives, montrent que les disciplines doivent se parler. Elles ont tout intérêt à communiquer pour éviter les blocages, tant idéologiques qu'institutionnels ou méthodologiques, et progresser ensemble.

Bibliographie sommaire

- BLANCKAERT C. « L'anthropologie en France : le mot et l'histoire », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris.*, 1989, Nouvelle Série, I (3-4), pp.13-44.
- BLUMENBACH J.F, 1775, *De Generis humani varietate. (On the natural varieties of mankind)*, N.Y : Bergmann, 3^e édition, 1795).
- BOETSCH G., FERRIE J.N. « L'impossible objet de la raciologie », *Cahiers d'études africaines*, XXXIII-I, 1993, pp.5-18.

- BONNEUIL C. « Le Museum d'histoire naturelle et l'expansion coloniale de la III^e République » (1870-1914), *Revue française d'histoire d'outre-Mer*, 1999, t.86, n°322-323, pp.143-169.
- BOURGUET M.N., BONNEUIL C. Article de présentation de la *Revue française d'histoire d'outre-Mer*, 1999, t.86, n°322-323, è-38.
- BOYD W.C., 1940, “ Critique of methods of classifying Mankind ”, *American Journal of Physical Anthropology*, 27, 333-364.
- BOYD W.C., *Genetics and the Races of Man.*, Heath, Boston, 1950. Trad : *Généétique et races humaines. Introduction à l'anthropologie physique moderne.* Payot, Paris, 1952.
- BUFFON, *L'histoire naturelle de l'Homme*, 1792, vol. II, Paris, Plassan, p. 105 – 1^{ère} éd. 1749).
- CAVALLI-SFORZA L.L., PIAZZA A., MENOZZI A., 1994 : *The History and Geography of the Human Genes*, Princeton University Press (USA). Chap.: “ Africa ”, 158-194.
- DARWIN Ch., *On the Origin of Species by Means of Natural Selection, or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life.* London, Murray, 1859,.
- DROUIN J.M. « De Linné à Darwin : les voyageurs naturalistes », in Michel Serres, ed., *Eléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, 1898, 321-335.
- DE L'ESTOILE B. « The natural preserve of anthropologists : social anthropology, scientific planning and development », *Social science information*, June 1997, 36(2), 343-376.
- GALTON F., *Hereditary Genius. An Inquiry into its Law and Consequences*, MacMillan, London, 1869, 2^e ed. 1892, trad. de Thomas J.P.
- GAYON J. *Darwin et l'après-Darwin : une histoire du concept de sélection naturelle.* Kimé, Paris, 1992.
- GOULD S. J. *La mal-mesure de l'homme*, Ramsay, Paris, 1983.
- GRAN-AYMERICH E., *Naissance de l'archéologie moderne (1798-1945)*, Editions du CNRS, 1999, 536 pages.
- HAOUI K. « Classifications linguistiques et anthropologiques de la Société d'anthropologie de Paris au XIX^e siècle » *Cahiers d'études africaines*, 1993, 129, 33 (1), 51-72.
- HIERNAUX J., *La diversité humaine en Afrique subsaharienne. Recherches biologiques, études ethnologiques.* Editions de l'Institut de sociologie de l'Université de Bruxelles, 1968.
- HIRSCHFELD L., 1919, “ Serological differences between the blood of different races ”, *Lancet*, 2, 675-679.
- LAINÉ A. *Généétique des populations et histoire du peuplement de l'Afrique. Essai d'historiographie et d'épistémologie.* Thèse d'histoire de l'Université Paris I, 1998, 2 vol. Publié aux éditions du Septentrion, 1999.
- LAINÉ A. « L'anthropologie biologique et la question de la citoyenneté dans l'Afrique des Grands Lacs », *Droit et Cultures* n°38, 1999, pp. 80-106.

- LAINÉ A. « Génétique des populations humaines. Etude de quarante ans de recherches en Afrique (1945-1984) », *Bulletin de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie* (SHESVI), à paraître.
- LANGANEY A., " La résurrection de l'anthropologie ", in : *Sciences et vie*, Paris, 1977, n°120 - Hors Série, 4-11.
- LEJEUNE D. *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*. Paris, Albin Michel, 1993.
- OSBORNE M. *Nature, the Exotic, and the Science of French Colonialism*. Bloomington, Indiana University Press, 1994.
- SALVAING B., *Les missionnaires à la rencontre de l'Afrique au XIXe siècle*, L'Harmattan, Paris, 1994.
- SIBEUD E. « La naissance de l'ethnographie africaniste en France avant 1914 » *Cahiers d'études africaines*, 1994, XXXIV-4, p.639-658.
- SIBEUD E. *La construction des savoirs africanistes en France (1878-1930)*, thèse d'histoire sous la direction d'Elikia M'Bokolo, Ehes, 1999.